

Image not found or type unknown



Mariage franco algérien ccam

Par **soso**, le **16/09/2008** à **00:21**

Bonjour, rnje suis française et avec mon ami algérien nous voulons nous marier en algérie et rester vivre en algérie. Pour le ccam est-ce que l'on peut le passer chacun de notre côté (lui en algérie et moi en france)? avons-nous plus de chance qu'il soit accepté si on le passe tous les 2 en Algérie ?rnAvec mes remerciements, rncordialement.